

Bruxelles, le 3 juin 2010

Motion d'actualité pour le caractère fédéral

- **d'une sécurité sociale forte non privatisée**
- **de la négociation collective**
- **du droit du travail.**

La FGTB peut mettre à son actif d'avoir été à l'initiative du combat pour le «maintien du caractère fédéral de la sécurité sociale, du droit du travail et des Conventions collectives de travail.

La FGTB constate qu'avec les négociations qui s'ouvriront après les élections, la régionalisation des grandes conquêtes sociales fédérales reviendra vraisemblablement à l'ordre du jour.

La FGTB lance, dans le présent contexte des élections, un avertissement solennel :

- La sécurité sociale, les conventions collectives, le droit du travail appartiennent aux travailleurs et à eux seuls. Leurs organisations syndicales, et elles seules, ont mandat d'en assurer la gestion et d'en garantir la continuité.
 - Aucun parti n'a mandat des travailleurs pour ouvrir une quelconque négociation sur ces matières.
 - En conséquence, tous les responsables politiques doivent savoir que tout ce qui mettrait en danger ces conquêtes sociales entraînerait immédiatement une riposte syndicale massive.
- **D'une fiscalité juste et équitable pour assurer un financement adéquat de services publics renforcés.**